

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LA « BIBLIOTHÈQUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE »

Nous avons promis aux lecteurs de la *Revue*, en leur annonçant la création d'une *Bibliothèque de Synthèse historique*, de leur donner ultérieurement des détails sur l'œuvre par laquelle elle s'ouvrirait.

Cette œuvre, par son ampleur, suffira, au début, à constituer la « Bibliothèque » : il s'agit, en effet, d'une synthèse collective, en cent volumes, qui embrassera *l'Évolution de l'Humanité*, — et dont tel sera le titre.

Les éditeurs, MM. Éd. Mignot et Jules Tallandier, publient actuellement un prospectus, — spécimen de l'impression, du format et du papier de la collection, — dont nous reproduisons ici deux parties : *Ce que sera l'œuvre ; Le plan et les collaborateurs*.

« Résumer, dans une vaste synthèse, le travail immense accompli par les anthropologistes, les historiens, les archéologues, les sociologues, par tous ceux qui ont étudié le passé humain et par tous ceux qui ont réfléchi sur la nature de l'histoire ; renouveler l'Histoire Universelle, non seulement par la richesse des connaissances et des idées, mais par cette préoccupation mondiale qui est si aiguë dans les générations actuelles ; embrasser la Terre dans toute son étendue et l'Humanité dans son évolution entière : tel est le programme de l'œuvre que nous présentons aujourd'hui au public.

« Il répond si bien aux besoins intellectuels du temps présent, qu'il n'est pas nécessaire de montrer longuement l'importance exceptionnelle de cette entreprise.

« Toutes les histoires seront ici fondues en une seule par un effort de systématisation. Tous les problèmes s'y trouveront traités : rôle de la Terre et action de la race ; rôle du milieu social et influence de l'individu ; développement des institutions politiques et économiques ; travail de la pensée dans les religions et les philosophies, dans les sciences, les lettres et les arts.

« Le Directeur de la *Revue de Synthèse historique* a groupé pour cette œuvre l'élite des savants français : professeurs des Universités et des grands établissements scientifiques, conservateurs des Musées, des Bibliothèques, des Archives, spécialistes de compétence éprouvée, mais aussi de lumineuse et souple intelligence.

« Cette Synthèse présentera, en effet, le double caractère que voici. Ses cent volumes donneront, pour tous les peuples, toutes les périodes et tous les domaines de l'histoire, l'état de la science; ils résumeront ce *qui est fait*, indiqueront ce *qui reste à faire* : pendant de nombreuses années, aucun travailleur, à plus forte raison aucune bibliothèque, ne pourra s'en passer. Mais écrits de façon claire et vivante, ces volumes *bien français* permettront, dans le monde entier, au public cultivé, aux amateurs d'histoire de se mettre sans peine au courant des résultats les plus intéressants de la science historique.

« Il faut souligner ce qu'a de neuf le plan adopté. Chaque volume est indépendant; des groupes de volumes forment des synthèses partielles : l'œuvre a les avantages d'une *Collection* ou d'une *Encyclopédie*. Et pourtant, elle constitue par son ensemble et son ordre de publication une *Histoire continue*, qui expose l'Évolution de l'Humanité dans sa diversité infinie, dans ses causes profondes, dans son émouvant effort vers la « civilisation. »

« Depuis que les études historiques se sont renouvelées et organisées en France, rien de tel n'a été fait. Et ni en Allemagne, ni ailleurs, on ne trouve une entreprise qui ait un plan similaire et d'égales proportions.

« L'exécution matérielle répondra à la valeur de l'œuvre. Les éditeurs présentent des volumes d'un format pratique; l'impression en est claire et élégante; le papier, de qualité supérieure. Le prix de chaque volume, cependant, est à la portée des bourses les plus modestes [4 francs]. Tout sera mis en œuvre pour satisfaire le public nombreux auquel s'adresse cette publication. »

L'Évolution de l'Humanité comprendra quatre sections :

1^{re} Section. — *Introduction (Préhistoire, Protohistoire); Antiquité*, 26 volumes.

2^e Section. — *Origines du Christianisme et Moyen Age*, 25 volumes.

3^e Section. — *Époque Moderne*, 25 volumes.

4^e Section. — *Époque Contemporaine*, 24 volumes.

Pour les quatre sections, 100 volumes. — Il sera fait un volume supplémentaire de Table générale des 100 volumes.

PROGRAMME DES DEUX PREMIÈRES SECTIONS

1^{re} Section. — *Introduction (Préhistoire, Protohistoire); Antiquité.*

I. INTRODUCTION.

Volume 1. *La Terre avant l'Histoire (Les origines de la Vie et de l'Homme)*, par Edmond Perrier, Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle.

Volume 2. *L'Humanité préhistorique (Esquisse de Préhistoire générale)*, par Émile Cartailhac, Correspondant de l'Institut, Professeur à l'Université de Toulouse.

Volume 3. *La Terre et l'Histoire (Introduction géographique à l'Histoire)*, par Lucien Febvre, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon.

Volume 4. *Les Races et l'Histoire (Introduction ethnographique à l'Histoire)*, par J. Deniker, Bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle.

Volume 5. *Le Langage (Les Langues et l'Histoire)*, par J. Vendryès, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Volume 6. — *Des Clans aux Empires (Les formes élémentaires et le développement de la Vie sociale)*, par A. Moret, Conservateur du Musée Guimet, Directeur à l'École des Hautes Études, avec le concours de MM. Davy et Laskine, Agrégés de l'Université.

II. LE MONDE ANTIQUE. — LES EMPIRES ET LES CIVILISATIONS DE L'ORIENT.

Volume 7. *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, par A. Moret, Conservateur du Musée Guimet, Directeur à l'École des Hautes Études.

Volume 8. *La Mésopotamie et la Civilisation chaldéo-assyrienne*, par L. Delaporte, Diplômé de l'École des Hautes Études et de l'École du Louvre.

Volume 9. *La Méditerranée et la Civilisation égéenne*, par Adolphe Reinach, ancien Membre de l'École d'Athènes, Directeur de la *Revue Épigraphique*.

III. LE MONDE ANTIQUE. — LA GRÈCE ET LA CIVILISATION HELLÉNIQUE.

Volume 10. *La formation du Peuple grec*, par A. Jardé, ancien Membre de l'École d'Athènes, Professeur d'Histoire au Lycée Lakanal.

Volume 11. *Le Génie grec dans la Religion*, par C. Sourdille, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen.

Volume 12. *L'Art en Grèce*, par A. de Ridder, ancien Membre de l'École d'Athènes, Conservateur au Musée du Louvre.

Volume 13. *La Pensée grecque et les origines de l'Esprit scientifique*, par L. Robin, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, et Abel Rey, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon.

Volume 14. *La Cité grecque (Le développement des Institutions)*, par G. Glotz, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Volume 15. *L'Impérialisme macédonien et l'Hellénisation de l'Orient*, par P. Jouguet, ancien Membre de l'École d'Athènes, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille et à l'École des Hautes Études.

IV. LE MONDE ANTIQUE. — ROME ET LA CIVILISATION ROMAINE.

Volume 16. *L'Italie primitive et les débuts de l'Impérialisme romain*, par Albert Grenier, ancien Membre de l'École de Rome, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy.

Volume 17. *Rome et la Grèce (Le Génie romain dans la Religion, la Littérature et l'Art)*, par Albert Grenier, ancien Membre de l'École de Rome, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy.

Volume 18. *Les Institutions politiques romaines : République et Césarisme*, par Léon Homo, ancien Membre de l'École de Rome, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

Volume 19. *Rome et l'organisation du Droit*, par J. Declercq, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse.

Volume 20. *L'Économie antique*, par J. Toutain, ancien Membre de l'École de Rome, Directeur à l'École des Hautes Études. Introduction par Paul

Lacombe, Inspecteur général honoraire des Bibliothèques et des Archives.

Volume 21. *Les Celtes*, par Henri Hubert, Conservateur au Musée de Saint-Germain, Directeur à l'École des Hautes Études.

Volume 22. *L'Empire romain*, par Victor Chapot, ancien Membre de l'École d'Athènes, Docteur ès Lettres et en Droit, Bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Genève.

V. LE MONDE ANTIQUE. — EN MARGE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Volume 23. *La Germanie*, par Henri Hubert, Conservateur au Musée de Saint-Germain, Directeur à l'École des Hautes Études.

Volume 24. *La Perse*, par Clément Huart, Professeur à l'École des Langues orientales, Directeur à l'École des Hautes Études.

Volume 25. *La Chine et l'Asie Centrale*, par Marcel Granet, ancien Membre de l'École française d'Extrême-Orient, Directeur à l'École des Hautes Études.

Volume 26. *L'Inde*, sous la direction de Sylvain Lévi, Professeur au Collège de France, Directeur à l'École des Hautes Études, et A. Foucher, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Directeur à l'École des Hautes Études, par A. Baston, J. Bloch et P. Masson-Oursel, Agrégés de l'Université.

2^e Section. — Origines du Christianisme et Moyen Age.

I. — LES ORIGINES DU CHRISTIANISME ET LA CRISE MORALE DU MONDE ANTIQUE.

Volume 27. *Les Juifs et le Judaïsme*, par A. Lods, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Volume 28. *Jésus et la naissance du Christianisme*, par Ch. Guignebert, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Volume 29. *La formation de l'Église*, par E. Ch. Babut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, et René Massigli, ancien Membre de l'École de Rome, Professeur suppléant à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Volume 30. *Le développement du Christianisme et l'Empire*, par E. Ch. Babut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, et René Massigli, ancien Membre de l'École de Rome, Professeur suppléant à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

II. — L'EFFONDREMENT DE L'EMPIRE ET L'AFFAIBLISSEMENT DE L'IDÉE MONARCHIQUE.

Volume 31. *La dislocation de l'Empire d'Occident et les Royaumes barbares*, par F. Lot, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Directeur à l'École des Hautes Études.

Volume 32. *L'Empire d'Orient et la Civilisation byzantine*, par Ch. Diehl, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Volume 33. *Charlemagne et l'idée de l'Empire*, par Louis Halphen, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

Volume 34. *La dissolution de l'Empire carolingien et le Régime féodal*, par F. Lot, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Directeur

à l'École des Hautes Études, et L. Halphen, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

Volume 35. *Les origines du Monde slave : Slaves et Germains*, sous la direction de Paul Boyer, Directeur de l'École des Langues orientales, par Pierre Chasles, Docteur en droit, Diplômé de l'École des Langues orientales, et L. Julia, Diplômé d'Études supérieures, Professeur au Gymnase d'Helsingfors.

III. — L'IMPÉRIALISME RELIGIEUX.

Volume 36. *L'Islam et Mahomet*, par Edmond Doutté, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger.

Volume 37. *L'Islam en marche*, par L. Barrau-Dihigo, Bibliothécaire et Chargé de conférences à la Sorbonne.

Volume 38. *La Chrétienté et l'idée de Croisade*, par Paul Alphandéry, Directeur à l'École des Hautes Études, Directeur de la *Revue de l'Histoire des Religions*.

Volume 39. *La Théocratie et l'organisation de l'Église*, par R. Gênestal, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Caen, Directeur à l'École des Hautes Études.

IV. — L'ART DU MOYEN ÂGE ET LA CIVILISATION FRANÇAISE.

Volume 40. Par Paul Lorquet, Agrégé d'Histoire, Professeur au Lycée Janson-de-Sailly.

V. — LA RECONSTITUTION DU POUVOIR MONARCHIQUE.

Volume 41. *La fondation des Monarchies modernes en Occident*, par Ch. Petit-Dutaillis, Recteur de l'Académie de Grenoble, et N...

Volume 42. *L'organisation des Pouvoirs publics*, par Ed. Meynial, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

Volume 43. *L'organisation du Droit*, par Ed. Meynial, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

VI. — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET LA BOURGEOISIE.

Volume 44. *Le Développement économique : Vie rurale et Vie urbaine*, par Georges Bourgin, ancien Membre de l'École de Rome, Archiviste aux Archives nationales.

Volume 45. *Le Commerce maritime. Les Sociétés marchandes*, par P. Boissonnade, Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

VII. — L'ÉVOLUTION INTELLECTUELLE.

Volume 46. *L'Instruction au Moyen Âge et la Mentalité populaire*, par G. Huisman, Archiviste paléographe, Agrégé d'Histoire.

Volume 47. *La Philosophie du Moyen Âge*, par Émile Bréhier, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

Volume 48. *La Science du Moyen Âge*, par Abel Rey, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon, et Pierre Boutroux, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Poitiers.

VIII. — LE PASSAGE DU MOYEN ÂGE AUX TEMPS MODERNES.

Volume 49. *Nations et Génies nationaux dans l'Europe occidentale et centrale*, par Paul Lorquet, Agrégé d'Histoire, Professeur au Lycée Janson-de-Sailly.

Volume 50. *L'Europe orientale : Russes, Byzantins et Mongols*, sous la direction de Paul Boyer, Directeur de l'École des Langues Orientales, par Gaston Cahen, Docteur ès lettres.

Volume 51. *L'apparition du Livre*, par G. Renaudet, Agrégé d'Histoire, Chargé de cours à l'Institut Français de Florence.

Le programme des sections 3 et 4 sera donné ultérieurement.

UNE HISTOIRE DES ÉTUDES HISTORIQUES

AU XIX^e SIÈCLE¹.

Le livre de M. Gooch n'est, à proprement parler, ni un tableau d'ensemble de l'évolution des études et des méthodes historiques au XIX^e siècle ni un recueil d'essais sur les principaux historiens qui se sont illustrés en Europe et ailleurs depuis une centaine d'années, ou plutôt il est un peu à la fois l'un et l'autre.

Les chapitres ne manquent pas dont l'objet est exclusivement de résumer la vie et l'œuvre de tel historien réputé ou d'un petit groupe d'historiens, à chacun desquels d'ailleurs des paragraphes distincts n'en sont pas moins toujours réservés : Niebuhr, Wolf, Böckh, Otfried Hüller, Eichhorn, Savigny, Jacob Grimm, Pertz, Ranke, Leo, Rotteck, Schlosser, Gervinus, Waitz, Giesebrecht, Dahlmann, Häusser, Duncker, Droysen, Sybel, Treitschke. — Augustin Thierry, Michelet, Guizot, Mignet, Thiers. — Hallam, Macaulay, Thirlwall, Grote, Arnold, Carlyle, Froude, Stubbs, Freeman, Green, Gardiner, Lecky, Seeley, Creighton, Acton, Maitland ont ainsi chacun les honneurs d'un portrait et d'une biographie en règle, et il semble que M. Gooch se soit souvent laissé entraîner au plaisir de camper en pieds, pour le plus grand agrément d'un public assez large, quelques-uns de ceux qu'il considère comme les représentants les plus éminents du genre historique au XIX^e siècle.

Cette galerie de grands hommes est, au surplus, très incomplète ; mais

1. G. P. Gooch. *History and historians in the nineteenth century* ; 2^e éd. London, Longmans, Green et C^{ie}. 1913, viii-604 pp. in-8, prix : 10 s. 6. — La 1^{re} édition a paru au début de 1913 : elle nous est parvenue.

2. Le plan du livre est le suivant : chap. I-VIII : les historiens allemands ; chap. IX-XIV : les historiens français ; chap. XV-XX : les historiens anglais ; chap. XXI : les historiens des États-Unis ; chap. XXII : les historiens des « minor countries » ; chap. XXIII : les travaux sur l'histoire romaine ; chap. XXIV : sur l'histoire grecque et byzantine ; chap. XXV : sur l'histoire orientale ancienne ; chap. XXVI et XXVII : sur l'histoire des Juifs et de l'Église ; chap. XXVIII : sur l'histoire de la civilisation.

c'est que M. Gooch n'a pas cherché à être complet. D'abord, entre tous les historiens, il n'a guère retenu que ceux d'Allemagne, de France et d'Angleterre : vingt chapitres sur vingt-huit leur sont exclusivement réservés ; les Américains n'ont obtenu que vingt-trois pages, et à eux tous les historiens des autres pays se sont partagé les vingt-neuf maigres pages d'un chapitre, singulièrement intitulé : « Minor countries » (que diront la Russie, l'Autriche, l'Italie !). Mais rien que pour l'Allemagne, la France et l'Angleterre que de noms connus ou même illustres ont été écartés : où est Renan, par exemple ?

Il n'est pas absent du livre ; mais il est ailleurs, dans une autre série de chapitres² qui sont, non plus pays par pays, mais pour l'ensemble des pays, une sorte d'inventaire sommaire des travaux entrepris dans le domaine de l'histoire ancienne, de l'histoire de l'Église et de l'histoire générale de la civilisation. Cet inventaire, ainsi limité à quelques spécialités historiques, ne remplit qu'une centaine de pages, et c'est d'ailleurs plutôt un inventaire des sujets étudiés qu'une revue des méthodes apportées dans cette étude et des résultats obtenus.

Pour les autres parties de l'histoire, M. Gooch n'a pas donné d'inventaires analogues, sauf cependant en ce qui concerne la France. Mais là encore M. Gooch n'a pas visé à être complet : il a dressé, à la manière de MM. Caron et Sagnac (en leur *État actuel des études d'histoire moderne en France*), une sorte de bilan rapide du travail accompli chez nous touchant l'histoire du moyen âge et des temps modernes, un bilan un peu plus circonstancié du travail relatif à l'histoire de la Révolution ; il y a joint une étude de quelques ouvrages écrits par des Français sur l'histoire de l'Empire ; et, après s'être longuement étendu sur l'œuvre de MM. Frédéric Masson, Vandal, Houssaye et Arthur Lévy, il a pensé qu'il suffisait de trois pages pour indiquer ce qui avait été fait touchant l'histoire du siècle qui vient de s'écouler.

Pour l'Allemagne et l'Angleterre — l'antiquité, l'histoire de l'Église et l'histoire de la civilisation mises à part — l'étude de M. Gooch tient toute en quelques douzaines de biographies et de portraits, et encore M. Gooch prend-il congé de l'Allemagne après Treitschke, ce qui est évidemment un peu tôt.

Au reste, dans le choix des historiens et des ouvrages sur lesquels il s'est arrêté, M. Gooch semble s'être laissé guider surtout par son propre goût et son plaisir de lecteur : autrement, pourquoi avoir autant insisté sur des livres comme ceux de M. Frédéric Masson, qui ne sont peut-être pas très révélateurs de l'évolution des méthodes historiques, et avoir passé si rapidement sur les travaux de l'école érudite, moins abordables, à coup sûr, pour le commun des lecteurs ?

M. Gooch nous répondra qu'il voulait, avant tout, dire son mot sur les historiens dont « on parle ». Il l'a fait souvent avec bonheur et indépendance. C'est un mérite dont il convient de le louer.

LOUIS HALPHEN.

DEUX GRANDES ŒUVRES D'HISTOIRE ANCIENNE

Le grand ouvrage dont voici le Tome I^{er}, et qui doit comprendre en six volumes toute l'histoire du Maghreb, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de l'époque byzantine¹, sera le fruit de vingt à trente ans de préparation, de recherches sur place et d'études dans les livres, de réflexion intense et de labeur continu. M. Gsell a pris la plume pour donner la forme dernière à son œuvre, lorsqu'il s'est convaincu que plus rien n'y sentirait la hâte ou l'improvisation, assez tôt d'autre part pour avoir devant lui, comptant sur la durée normale d'une vie humaine, tout le temps nécessaire pour arriver au terme, encore en pleine possession de ses forces physiques et de sa pensée. Déjà il avait révélé sa puissance de travail, l'étendue de son savoir, par son inventaire des *Monuments antiques de l'Algérie*, ses catalogues de musées et ses vastes chroniques des *Mélanges de Rome*. Cette fois il nous confond vraiment par la culture encyclopédique que révèle son nouveau livre ; on en jugera par un bref résumé de la table des matières. Il s'est fait géographe et climatologue pour décrire les régions naturelles de ces contrées ; zoologiste et botaniste pour en faire connaître la faune et la flore, sans redouter l'emploi de la nomenclature technique ni les détails les plus spéciaux ; géologue, agronome, pour reconstituer les conditions de l'exploitation du sol ; préhistorien et anthropologiste, pour replacer devant nous la civilisation dans l'âge de la pierre et les types humains qui y ont coopéré ; philologue, pour identifier les faibles traces de leur idiome ; engagé ensuite sur un tout autre terrain, celui de la religion et de la magie, il étudie l'état social de ces peuples, leur art et leurs pratiques funéraires ; enfin, passant à l'époque historique, il s'efforce à retrouver la série complète des établissements phéniciens en terre africaine, autant que le permettent nos documents ; raconte la fondation de Carthage, la formation de son empire, les expéditions qu'elle a tentées sur les côtes de l'Océan. Somme toute, l'ouvrage donne un peu plus que le titre n'annonce : ce n'est pas seulement une histoire ancienne de l'Afrique du nord ; c'est aussi, du moins pour Carthage, un tableau de l'activité phénicienne même en dehors de ce qui est aujourd'hui l'Afrique française (y compris les rivages du Sénégal et de la Guinée), en Sardaigne, Sicile, Espagne, et en un mot dans tout le bassin de la Méditerranée. Telle est la variété des sujets abordés, des compétences requises pour une critique approfondie, que le plus audacieux ne s'y risquerait qu'après long examen. Nous nous bornerons ici à indiquer les opinions émises sur les points essentiels ou les plus controversés.

On devine tout l'intérêt d'une question souvent posée : le climat de l'Afrique du Nord s'est-il modifié depuis l'antiquité ? les anciens jouis-

1. Stéphane Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Tome I. *Les Conditions du développement historique, les Temps primitifs, la Colonisation phénicienne et l'Empire de Carthage*. Paris, Hachette, 1913, 1 vol. in-8° de 544 pp.

saient-ils de conditions meilleures, qui expliqueraient, mieux que leur intelligence et leur énergie, la prospérité de ces régions ? M. Gsell incline à admettre qu'à la lisière du Sahara il y eut peut-être une zone un peu plus humide qu'aujourd'hui ; mais il estime que, dans l'ensemble de la Berbérie, si le climat s'est modifié, ce fut dans une très faible mesure. Il se montre très sceptique en ce qui concerne les récits de Platon et autres sur l'*Atlantide* et les diverses hypothèses touchant les relations de l'Afrique avec le reste du monde. Il conclut cependant à des ressemblances physiques entre les indigènes et les populations du sud de l'Europe, à une parenté de la langue libyque avec divers dialectes parlés dans le nord-est de l'Afrique, à certaines analogies dans les industries paléolithiques ou néolithiques ; tout cela supposant des migrations importantes, mais dont on ne peut dire de quelle manière ni dans quel sens elles se seront accomplies. Il ne reconnaît comme formellement attestée aucune colonie phénicienne antérieure à Carthage sur l'emplacement même où celle-ci s'éleva ; fondée par des Tyriens, elle vit le jour probablement en 814-813, sous le règne de Pygmalion, dont une sœur (devenue Didon), Elissa, a pu prendre part à cet événement, réserve faite sur tous les détails légendaires dont l'entourent les textes anciens. Quant à la date des voyages d'Hannon et d'Himilcon, M. Gsell évite les affirmations tranchantes de ses devanciers ; il ne serait pas téméraire de les placer vers le milieu du v^e siècle, ou très peu auparavant. L'étude serrée de ces périples s'accompagne de quelques cartes ; une carte d'ensemble n'aurait pas nui et à chaque chapitre on s'y serait volontiers reporté. Il est vrai que l'auteur n'y pouvait marquer avec exactitude bien des localités qu'il mentionne, et il aura craint, je suppose, le tromper l'œil des à peu près. La prudence est une de ses qualités les plus frappantes, mais l'amas des citations et glanures montre assez qu'elle ne tient point à un défaut d'information ; il y a aussi dans ces pages un parti pris de simplicité ; on n'y remarquera aucune recherche de style, rien de cette forme brillante et vive qui ajoute tant de prix à une œuvre parallèle et comparable, l'*Histoire de la Gaule* de M. Camille Jullian ; M. Gsell se contente d'une langue nette et précise, qui a bien son mérite et s'accommode des répétitions de mots ou de formules. Aucune ostentation ; le livre s'achève sans conclusion, tout uniment. Pas l'ombre d'une préface au seuil de ce monument considérable ; rien qu'une touchante dédicace, en deux mots, évoquant avec discrétion une douleur intime qui, seule, a pu détacher du sol d'Afrique ce zélé pèlerin et solide ouvrier.

* * *

Avec une inlassable vaillance, M. Jullian poursuit la monumentale *Histoire de la Gaule*, que voilà maintenant aux deux tiers achevée¹. Si l'on songe que, dès les débuts de sa carrière, il complétait, annotait avec ferveur les *Études* de Fustel de Coulanges sur la Gaule Romaine, et, vers la même

1. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*. Tome IV. *Le Gouvernement de Rome*. Paris, Hachette, 1914, 1 vol. in-8° de 622 pp.

époque, il y a plus de vingt ans, résumait dans un charmant petit livre, *Gallia*, ses propres vues sur le sujet, que la *Chronique gallo-romaine*, de la *Revue des Études anciennes* en a, au jour le jour, enrichi la substance, on se rendra compte que le présent volume est le fruit de très longues recherches et d'une méditation ininterrompue. Aussi a-t-il un double caractère ; c'est à la fois une œuvre d'érudition et un livre de lecture, très attrayant pour qui néglige les notes ; celles-ci, parfaitement comprises, peuvent être isolées du texte ; sans elles il se suffit à lui-même et forme un tout organique. L'ouvrage n'a rien de commun avec ces travaux de cabinet composés dans le calme, dans la préoccupation dominante d'une complète documentation ; il fut écrit, c'est manifeste, avec une ardeur fébrile, un peu d'exaltation qui en décuple la valeur littéraire¹. M. Jullian semble, par moment, vivre la vie, partager les idées des héros de son histoire. Une sorte d'enthousiasme, réglé d'ailleurs par une critique toujours vigilante, lui est venu pour cette civilisation romaine, rebelle aux sophismes de races, dont il a reconnu les rapides et immenses conquêtes. Le ton général est celui de l'optimisme ; l'auteur répugne à souligner les tares et insisterait volontiers sur les réhabilitations qui lui paraissent nécessaires : Caligula, avec tous ses défauts, a eu certains côtés d'un vrai chef d'État ; la mémoire de quelques autres (comme Caracalla, Maximin) a été systématiquement dénigrée, calomniée. Et l'on a l'impression que ces aperçus doivent être justes.

L'édit de Caracalla serait une mesure fiscale ? Mais les riches avaient déjà le droit de cité romaine ; l'accession des humbles devait peu rapporter et les faire échapper, par contre, à d'autres taxes d'État. On ne l'avait guère compris jusqu'ici. D'habitude, on blâme l'extension démesurée de l'Empire ; loin de faire chorus, M. Jullian censure à plusieurs reprises (pp. 150, 547) la timidité des princes, qui recule devant la soumission totale de la Germanie. Et si ses raisons ne sont point irrécusables, je leur trouve pourtant une force singulière. De fait, Rome eût ainsi, par avance, infiniment réduit, en nombre et en vigueur, les invasions des barbares ; de ces hommes du Nord, « éternels quémandeurs de soldes et de terres » selon l'opinion commune, qui, je le crois aussi, dénature leur physionomie et rabaisse leur caractère. Ce tome IV s'occupe avant tout de la Gaule ; mais bien des développements, ou même de simples réflexions incidentes, discrètement indiquées, ont une portée beaucoup plus générale. L'auteur excelle à présenter un personnage, à retrouver les traits certains d'une personnalité un peu voilée ; ses portraits d'Auguste et d'Agrippa (p. 54 sq.), si nuancés, si pénétrants, sont des modèles du genre ; et je n'ai jamais mieux senti qu'à le lire « ce que méconnaissent trop les historiens de

1. On n'en a que plus envie de signaler les très rares défaillances. P. 381 : « Qu'ils n'aient maintes fois abusé de leur pouvoir... cela est très vraisemblable » (la négation est de trop). P. 418 : « La tyrannie d'un Fontéius a cessé d'être pour les Gaulois, non pas une chose impossible, mais une menace de tout instant » (sans être devenue impossible, elle a cessé d'être une menace). Comment ne pas être très exigeant envers M. Jullian ?

notre temps, auxquels l'analyse des institutions fait souvent oublier l'effort et le mérite des hommes qui les ont agencées » (p. 57). C'est là une doctrine qui m'est chère ; il m'est précieux de l'appuyer sur une aussi grande autorité.

Victor CHAPOT.

UN NOUVEL INSTRUMENT DE TRAVAIL

LEXIQUE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ¹

Tous ceux qui ont besoin de lire les auteurs grecs ou latins ou de consulter les inscriptions connaissent les difficultés que soulève la rencontre d'un nom géographique. Pour identifier une ville, pour avoir un bref aperçu de son histoire, il faut recourir à de nombreux volumes, souvent peu maniables et difficilement accessibles : encore les uns sont-ils achevés, tandis que d'autres ne sont plus au courant. Ne parlons pas des études régionales, auxquelles les spécialistes devront toujours se reporter : l'*Italische Landeskunde* de Nissen, la *Géographie de la Gaule romaine* de Desjardins, la *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique* de Tissot, l'excellent *Atlas archéologique de l'Algérie* de St. Gsell ; — et l'on connaît également les grandes cartes et le texte des *Formae orbis antiqui* d'H. et R. Kiepert, « qui seront, au jour désormais prochain de leur achèvement, la plus vaste et la plus solide représentation cartographique des pays de l'antiquité ». En fait, pour trouver des renseignements géographiques sur l'antiquité, il faut puiser dans les dictionnaires de la langue grecque et de la langue latine, dans l'*Onomasticon* de De Vit (il s'arrête à la lettre O), dans le Pauly-Wissowa (en cours de publication, est arrivé à la lettre H), dans le *Dictionary of greek and roman Geography* de Smith, dans les articles de tête du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, dans les manuels de géographie anciennes, tels que celui de Forbiger, « qui repose sur le dépouillement complet des témoignages littéraires, résume et remplace tous les travaux antérieurs du même genre ». Que de recherches longues et pénibles pour arriver à un résultat parfois précaire ! Nulle part on ne trouvait rassemblées, sous une forme précise, concise, avec les références indispensables et celles-là seules, les données nécessaires pour faciliter l'intelligence des textes anciens dans le domaine de la géographie. C'est ce livre que M. M. Besnier a entrepris de composer.

« On ne trouvera pas dans ce livre la liste complète de tous les noms de lieux et de peuples que nous font connaître les textes littéraires, les inscriptions et les monnaies des Grecs et des Romains. Un pareil relevé eût dépassé les limites d'un simple lexique, destiné avant tout à faciliter l'intelligence des auteurs anciens en éclaircissant le sens et la valeur des termes

1. M. Besnier, *Lexique de Géographie ancienne*, avec une préface de René Cagnat, Paris, Klincksieck, 1914, in-12, 893 pages.

géographiques les plus communément usités dans leurs œuvres. » M. Besnier a pris comme base de son travail le petit *Atlas antiquus* d'Albert van Kampen ¹, dont les 24 planches sont suivies d'un index alphabétique qui ne contient pas moins de 7000 noms. « Les régions et les provinces, les mers et les îles, les montagnes et les rivières, les populations et les villes qui figurent sur les cartes d'Albert van Kampen sont celles dont nous donnons la définition et dont nous indiquons brièvement la destinée dans l'antiquité. »

Rien de mieux qu'un pareil dessein, et c'est en l'exécutant rigoureusement que M. Besnier a pu nous donner un répertoire suffisamment complet et pourtant maniable, répondant à l'esprit d'une collection « à l'usage des classes » tout en méritant l'estime et la reconnaissance des savants. Mais n'est-il pas à craindre que le lexique de M. Besnier vaille ce que vaut l'atlas de Kampen ou plus exactement, qu'il ne le suive dans ses omissions et dans ses erreurs ? M. Besnier s'est gardé des unes et des autres. — Il a d'abord réparé les omissions ; mais, préoccupé de pas troubler « l'ordonnance du livre », il n'a ajouté aucune fiche nouvelle : c'est à l'article *Lambaesis* qu'il est question de *Thamugadi* (Timgad), à l'article *Melita* qu'il est question de *Gaulos* (Gozzo), etc. Scrupule peut-être excessif : l'ordonnance d'un dictionnaire ne pouvait être vraiment troublée par l'addition de quelques vocables à leur place alphabétique. — Quant aux erreurs de l'*Atlas antiquus*, elles sont de deux sortes. Ou bien Kampen n'a pas transcrit les noms antiques de la façon la plus correcte et la mieux attestée ; ou bien, il situe inexactement et identifie à tort. Dans le premier cas M. Besnier respecte en principe l'orthographe de son guide, pour la commodité des recherches, mais il a soin d'indiquer également la forme qu'il estime préférable (« *Tuola* ou mieux *Guola* », etc.). En ce qui concerne les erreurs d'identification et de localisation, outre qu'elles sont peu nombreuses, M. Besnier les rectifie généralement dans le corps même de l'article.

Chaque article, en effet, comprend trois parties. D'abord le nom, avec son équivalent moderne, lorsqu'il est certain ou probable ², et la référence aux cartes de l'*Atlas antiquus*. Quelques indications complémentaires, quand il y a lieu : pour les colonies romaines et les municipes, la série de leurs titres ; pour les localités de l'Attique et les cités romaines, la tribu dans laquelle elles étaient inscrites. — Vient ensuite une notice explicative, qui précise la position géographique du lieu ou du peuple examiné ³, note ce qui en faisait jadis l'intérêt ou l'importance, rappelle les événements les plus remarquables de son histoire ⁴, signale la présence des ruines encore existantes. — Enfin l'énumération des principales sources (littéraires, épi-

1. A. Gotha, chez Justus Perthes, in-12, (1^{re} éd. 1892), 9^e éd.

2. Une table, à la fin du volume, réunit à part tous les noms modernes.

3. Quand il y a doute, M. B. indique les diverses identifications proposées (cf par ex. *Uxellodunum*) ou signale notre ignorance actuelle (*Teutoburgensis saltus*).

4. Pourquoi M. B., qui parle d'Hannibal dans son article sur les Alpes, ne résume-t-il pas l'état de la controverse sur le col où le général carthaginois franchit la chaîne ?

graphiques, numismatiques) permet de vérifier et de développer les données sommaires contenues dans l'article. — La longueur des articles est en raison inverse de l'importance du lieu considéré. « On ne demandera pas tant à ce lexique des informations sur Athènes et sur Rome que sur telle bourgade de l'Attique ou du Latium dont la mention incidente, au hasard d'une lecture d'Aristophane ou de Tite-Live, éveille soudain la curiosité et sollicite une explication. »

Il est inévitable qu'un recueil de ce genre, qui comporte déjà tant de recherches minutieuses et de vérifications parfois délicates, soit l'objet d'additions et de corrections constantes. Pendant l'impression même du Lexique (1913), le tome V des *Inscriptiones Graecae* a paru : c'est à lui qu'il faut désormais se reporter pour ce qui concerne la Laconie, le Messénie et l'Arcadie, et non plus à l'ancien *Corpus Inscriptionum Graecarum*. M. Besnier le signale lui-même et complète par quelques menus détails 55 de ses fiches. D'autres additions viendront à leur heure : à St-Bertrand de Comminges, MM. Dieulafoy et Lizop poursuivent depuis la fin de 1913 une remarquable campagne de fouilles, dont les résultats pourront être brièvement rappelés dans l'article sur *Lugdunum Convenarum*, etc. Il serait injuste d'insister.

Que M. Besnier me permette seulement de relever quelques lapsus qui lui ont échappé à propos de la Corse. Il n'est pas très exact de dire que la montagne corse, à pic vers l'Ouest, « s'abaisse graduellement vers l'Est. » — L'île a été conquise par les Romains en 259 et non en 295, faute d'impression qui s'explique d'autant mieux que l'année 259 av. J. C. est l'an 495 de la fondation de Rome. — Pour l'histoire de l'administration de la Corse à l'époque impériale, M. Besnier, à la suite de Huelsen (dans Pauly-Wissowa, IV, p. 1659), s'en tient à l'opinion courante, suivant laquelle la Corse dépendait de la Sardaigne au début de l'Empire romain, jusqu'au règne de Vespasien : il semble bien, au contraire, que la Corse a formé une province indépendante (procuratorienne ou préfectorale) depuis l'année 6 de notre ère (cf Hirschfeld, *Die Kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian*, 2^e éd., Berlin, 1905, pp. 372-373). — Il n'est pas sûr que *Palla* doive être identifié avec Porto-Vecchio, *Clunium* avec la marine de Pietra. — Le *Tilox promontorium* est aujourd'hui la *punta di Mignole* (et non Mignola). — Le cap qui enferme au N. le golfe de Girolata est connu sous le nom de *punta Rossa* et non sous celui de cap de Girolata. — Le *Ticarius* est le Taravo, il débouche à Pauca, qui est Porto Pollo (et non Porto Polo). — Le *Titianus portus* est bien le golfe de Valinco, comme il est dit en tête du court article qui lui est consacré ; mais, par quel singulier lapsus ce golfe devient-il, dès la ligne suivante, une île située en Sardaigne ?

Ces taches — en général insignifiantes — disparaîtront facilement, et ce lexique demeurera l'indispensable auxiliaire de tous ceux qui s'intéressent à l'antiquité. Il a sa place marquée, non pas dans toutes les bibliothèques — cela est trop peu dire, — mais sur toutes les tables de travail, à proximité de la main. C'est un de ces livres précieux qui représentent une érudition considérable, un immense labeur et dont chacun profite sans compter.

Louis VILLAT.

NOTES SUR L'AMÉRIQUE LATINE

LES INSTITUTIONS ET LES MŒURS POLITIQUES EN ARGENTINE

On s'est jusqu'ici surtout intéressé en Europe au développement économique de la République argentine. On ignore à peu près tout de son histoire intérieure et de sa structure politique. Aussi la traduction du livre de M. Matienzo, que publie le *Groupement des Universités et grandes Écoles de France pour les relations avec l'Amérique latine*, répondait-elle chez nous à un véritable besoin ¹.

On ne peut trouver en effet sous une forme maniable un exposé plus clair et en même temps plus vivant de l'histoire constitutionnelle de l'Argentine et une analyse plus pénétrante des conditions dans lesquelles fonctionne aujourd'hui là-bas le régime fédéral. M. Matienzo marque dès son introduction le désir de ne pas se borner à une étude livresque et purement formelle des textes constitutionnels. Pour lui, une constitution n'a de valeur que dans la mesure où elle entre dans les mœurs et réciproquement les mœurs politiques ont, au point de vue constitutionnel, une valeur que l'historien des institutions n'a pas le droit de négliger. C'est donc dans un esprit tout à fait réaliste que M. Matienzo aborde son sujet et — pouvons-nous ajouter — qu'il le traite.

La partie de son livre la plus intéressante pour des historiens étrangers comprend les chapitres intitulés *Origines du fédéralisme argentin* et *Les provinces argentines*. L'auteur nous montre comment la structure de l'État actuel a été déterminée par les institutions espagnoles. C'est la ville, administrée par son conseil municipal ou *cabildo*, qui est, comme en Espagne, l'élément fondamental de l'organisation politique. Ces villes étaient groupées à la fin du XVIII^e siècle en intendances, et les intendances soumises à l'autorité des audiences et enfin du vice-roi. Mais dans cette hiérarchie de pouvoirs il n'y en avait guère que deux qui fussent essentiels : l'intendant-gouverneur de province et l'audience. L'intendant était nommé directement par le roi et très vaguement soumis au vice-roi. C'était à lui qu'on avait affaire le plus souvent. C'est autour de lui que gravitaient tous les intérêts locaux qui sont ceux qui passionnent le plus les hommes. L'audience, tribunal chargé de rendre la justice en dernier ressort, d'assurer la police, et, dans une certaine mesure, de surveiller l'administration, constituait — plus que le vice-roi — l'organe centralisateur. L'audience de Buenos-Aires voyait sa compétence s'étendre à presque toute la république actuelle.

Aussi lors de la Révolution, les nouveaux États de l'Amérique du Sud se constituèrent-ils à de rares exceptions près dans les limites du ressort des audiences, et dans l'intérieur de chaque État — en particulier en Argentine — les intendances devinrent des provinces autonomes. Comme les

1. José-Nicolas Matienzo. *Le gouvernement représentatif fédéral dans la République argentine*, Paris, Hachette, 1912, in-16, 380 p.

villes étaient encore peu développées, il n'y avait pas une grande différence entre un chef-lieu d'intendance et les autres villes un peu importantes. Celles-ci eurent donc une tendance à revendiquer le rang de capitale de province. Ainsi l'ancienne audience de Buenos-Aires, agrandie de la partie méridionale de l'audience de Charcas, se morcela en 14 provinces.

Ce morcellement conduisit à une organisation fédérale très lâche dans laquelle les provinces étaient presque indépendantes les unes des autres. Les gouverneurs qui avaient intérêt à écarter l'ingérence d'un pouvoir central maintinrent cette situation pendant la plus grande partie du XIX^e siècle. Ce n'est que par la force que l'unité argentine se réalisa, et après de longues luttes, qui ne prirent fin qu'en 1880.

Après avoir ainsi expliqué la genèse de l'État argentin, M. Matienzo étudie successivement les différents organes du gouvernement, le Président et les ministres, le Congrès, les gouverneurs de province, les Assemblées de province ; il montre comment fonctionnent le régime électoral, l'intervention du gouvernement fédéral dans les provinces, la justice. Il termine par deux chapitres intitulés la *Morale et la Politique*, et *Critique de la Constitution*.

Nous renvoyons le lecteur à ces chapitres substantiels et nous nous bornons seulement à dégager les idées les plus importantes.

En dépit des textes constitutionnels, le Président occupe en fait une place prépondérante. Les ministres qui sont responsables devant le Congrès — contrairement à ce qui se passe aux États-Unis — ne sont en réalité que les secrétaires du Président. Quant au congrès, *il règne et ne gouverne pas*. Les sièges de députés et de sénateurs sont entre les mains d'une oligarchie bourgeoise préoccupée d'intérêts individuels, assez mal préparée par son éducation aux fonctions législatives. Il n'existe aucun recours légal en cas de conflit entre le Président et le Congrès. Aussi les évite-t-on par des ententes personnelles et la distribution de faveurs.

Dans les provinces le pouvoir des gouverneurs passe peu à peu entre les mains du Président, dont ils se constituent les agents et à l'élection de qui ils contribuent. Les assemblées locales sont sans autorité. Elles sont à la discrétion du gouverneur. Présidents et gouverneurs sont donc les maîtres de l'État et font les élections. Mais pas plus dans la province que dans la nation, les constitutions ne prévoient la solution des conflits entre les deux pouvoirs exécutif et législatif. Ces conflits sont donc fréquents et comme la centralisation n'est pas mieux assurée, le gouvernement national, pour faire régner l'ordre est obligé d'intervenir par la force. Ces interventions sont fréquentes et ne sont, la plupart du temps, qu'un moyen pour le Président d'assurer son influence dans une province réfractaire.

Comme on le voit, la constitution a été faussée par les mœurs. Il en est ainsi partout. En Argentine cela tient à ce que l'éducation politique du peuple n'est pas faite. M. Matienzo remarque que ses compatriotes manquent d'aptitudes à l'action collective (p. 317). Le contrepoids nécessaire à cette tendance anarchique est forcément la tendance à la dictature et au pouvoir personnel. Y a-t-il là un trait particulier à la race ibérique ? La

comparaison que nous pouvons faire avec ce qui se passe dans d'autres républiques latino-américaines et en Espagne même, nous incline à le croire. Il y a là aussi une conséquence du suffrage universel. C'est une question de savoir en effet si celui-ci s'accommode bien au fond du régime parlementaire ?

Albert GIRARD.

*
* *

L'érudit colombien Francisco Javier Vergara vient de faire paraître le premier tome d'un index des archives nationales de Bogota. (*Indice analítico, metódico, y descriptivo. Primera Serie : la Colonia 1544-1819. Tomo I : Gobierno general.* Bogota, Imprenta nacional, 1913, XII, 467 pp.) Les documents sont répartis en 4 séries : *Cedulario* (législation), *Gobierno* (administration), *Real Audiencia* (justice), *Virreyes* (documents divers se rapportant aux vice-rois). Nul doute que ce travail n'aide grandement les érudits américains dans leurs recherches.

En même temps qu'il achevait son index, M. Vergara utilisait quelques-uns des documents qu'il inventoriait. Il avait entrepris de réunir sous le titre de *Capitulos de una historia civil y militar de Colombia* diverses études de détail. Il en donne aujourd'hui une 4^e série. Les sujets se rapportent tous à la vie de la Colombie à l'époque coloniale et on y trouvera à glaner plusieurs indications intéressantes.

A. G.

*
* *

En employant une documentation admirablement riche, M. J. Mancini a pu écrire un livre remarquable sur les premières années de la liberté sud-américaine¹. Il y décrit les causes de la révolte des colons contre la métropole espagnole, — système économique et politique, influences des idées européennes, exemples des États-Unis et de la France, coefficient individuel des révolutionnaires du type de Bolivar, — puis il raconte le rôle de Miranda comme précurseur et fondateur de la première république vénézuélienne. Le rôle de Bolivar ne s'affirme définitivement qu'après le manifeste de Carthagène ; il libère une seconde fois le Vénézuéla, mais la guerre devient atroce entre les deux partis, et les efforts de Bolivar se heurtent au terrorisme des chefs espagnols. La cause du « Libertador » semble définitivement vaincue en 1814. C'est à cette date que s'est arrêté M. Mancini. Il est regrettable que la mort ait empêché cet historien, aussi probe que diligent, de poursuivre au delà l'histoire de l'Amérique du Sud : nul doute qu'il n'eût décrit l'évolution politique avec le même souci du détail dans l'exposé des faits et de l'intelligence synthétique dans la détermination des causes, qui caractérisent le présent ouvrage.

G. B.

1. M. Jules Mancini, *Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles des origines en 1815*. Paris, Perrin, 1912, 606 p. in-8.

On annonce la préparation, sous la direction de M. Roberto Michels, professeur d'économie aux Universités de Bâle et de Turin, bien connu par ses livres sur le socialisme italien, sur le marxisme en Italie, d'un *Handwörterbuch der Soziologie* en trois volumes, sur le type du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*. Les articles de ce dictionnaire, dont la liste a été arrêtée, porteront sur la définition des termes de la sociologie, la description des faits essentiels de la vie sociale, les doctrines des principales écoles sociologiques, la vie et le développement doctrinal des sociologues les plus éminents. Trois volumes ont été prévus par la maison d'édition Veit, de Leipzig. — G. B.

*
*
*

La collection des *Manuels d'Archéologie* de la maison Picard, qui compte déjà de si utiles volumes, vient de s'enrichir d'un *Manuel d'archéologie américaine*¹ qui n'est de tous ni le moins réussi, ni le moins précieux.

C'était tâche osée et périlleuse que d'en entreprendre la réalisation. Car il n'y avait à compter sur aucun guide, sur aucun devancier, et les questions à traiter étaient aussi nombreuses que diverses et controversées. C'est un terme un peu vague, en effet, que ce terme d'Américanisme ancien : M. Vignaud, dans sa Préface, le note fort justement. Il sert à désigner à la fois les travaux relatifs à la découverte du Nouveau Continent, à sa préhistoire, à son anthropologie, à son ethnographie, à sa vie religieuse, à ses langues, à son industrie même et à ses arts. L'auteur du manuel, M. Beuchat, s'est expliqué sur toutes ces questions avec une netteté, une sobriété critique, une prudence qui peuvent inspirer toute confiance aux lecteurs.

Peut-être trouvera-t-on un peu considérable la part faite, dans ce Manuel d'Archéologie, à la géographie et à l'histoire de la découverte. Peut-être aussi, chemin faisant, les spécialistes trouveront-ils dans ces premiers chapitres quelques inexactitudes ou quelques opinions aujourd'hui périmées. Mais il ne faut pas oublier qu'une connaissance précise des circonstances et des conditions de la découverte est indispensable à la solution d'une multitude de problèmes proprement archéologiques, et c'est ce que l'auteur fait fort bien ressortir.

On lira avec intérêt l'exposé par M. Beuchat des questions délicates que soulève la préhistoire américaine et la datation précise des restes humains attribués, sur des probabilités plus ou moins rigoureuses, à l'homme primitif. On approuvera ses prudentes réserves sur les théories d'Ameghino de plus en plus abandonnées aujourd'hui. Mais on cherchera surtout dans le livre une description précise et copieuse de ces grandes civilisations américaines : celle des Aztèques au Mexique, celle des Mayas-Quichés de l'Amérique centrale, celle des peuples péruviens enfin : Yuncas de la côte, Aymaras et Quichuas des plateaux — qui s'arrêtèrent à des stades d'évolu-

1. H. Beuchat, *Manuel d'Archéologie américaine* ; Préface par H. Vignaux. Paris, Picard, 1912, XLII-774 pp. in-8.

tion inégale, mais les uns ou les autres connurent l'écriture, le travail des métaux, une architecture assez développée, une agriculture parfois prospère : civilisations originales, fort ignorées chez nous, sauf des spécialistes. Mais est-ce bien la faute des lecteurs ? En fait, si nous devons quelques dons singulièrement précieux à la nature américaine, que devons-nous à l'homme américain ? rien ou presque rien. Si ! la pipe, et l'art de la fumer.

— Lucien FEBVRE.

*
* *

M. Lucien Febvre vient d'écrire une *Histoire de Franche-Comté*¹. Les lecteurs de la *Revue de Synthèse* savent qu'il a déjà consacré au passé de cette province plusieurs travaux, qui sont excellents. Il connaît son sujet mieux que personne ; et toutes les fois qu'il touche au domaine de l'histoire générale, il se montre parfaitement informé. Aussi bien, avec un historien de la valeur de M. Febvre, ces qualités d'exactitude et de conscience scientifique vont de soi ; il serait presque impertinent de trop les louer,

Le livre de M. Febvre, préparé par des années de recherches érudites méthodiquement poursuivies, paraît avoir été rédigé assez vite. Écrit de verve il est vivant, entraînant, coloré. L'historien amuse son lecteur, parce qu'il s'est lui-même amusé au spectacle des faits. N'a-t-il pas su tirer d'une très ingrate matière — l'histoire de quelques grandes familles féodales — l'un de ses plus agréables chapitres (chapitre VI) ? Certaines personnes pourtant auraient préféré un style plus calme, plus châtié et moins encombré de points de suspension. M. Febvre semble avoir pratiqué Michelet plus assidûment que Fustel de Coulanges. Michelet est un maître séduisant, mais parfois dangereux.

M. Febvre a su ne pas sacrifier l'histoire politique. Mais à côté d'elle il a fait une part très large à ce que l'on appelle quelquefois d'un terme impropre, mais commode, l'« histoire sociale »². On lira en particulier avec beaucoup d'agrément et de profit le chapitre où il étudie les divers « genres de vie » dans la Comté au début du XIX^e siècle. A qui douterait encore de l'utilité pour les historiens d'une solide éducation géographique, il faudra désormais recommander ce chapitre, ou même le livre tout entier. Ce livre je ne saurais le résumer. Je voudrais simplement insister ici sur les questions d'histoire proprement provinciale qu'il soulève³.

La Franche-Comté forme un terrain particulièrement favorable à l'his-

1. Lucien Febvre, *Histoire de Franche-Comté* (*Les Vieilles Provinces de France*, collection publiée sous la direction de M. A. Albert-Petit). Paris, Boivin, 1912, VIII + 260 pp., pet. in-8.

2. Dans son histoire des défrichements, M. Febvre parle de villages établis autour des abbayes cisterciennes. Si le fait est exact, il y avait là un manquement à la règle des Cisterciens, qui interdisait aux abbayes le voisinage des lieux habités. — La conception que M. Febvre se fait de l'économie « fermée » au haut moyen-âge, — et qui est la conception courante, — me paraît exagérée.

3. Cf. le discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des facultés de Dijon, par M. Febvre, sous le titre *L'histoire provinciale*, une brochure in-8, Dijon, Marchal, 1912, 12 pp.

toire provinciale, parce qu'elle fut vraiment une province, pourvue d'une vie autonome, et, à de certains moments, presque un État indépendant. Non qu'elle constitue ce que l'on appelle parfois une « région naturelle », M. Febvre le dit excellemment : « Un petit fragment du massif vosgien ; une bonne moitié du bassin de la Saône ; une part importante du Jura : voilà ce qu'elle unissait dans ses limites le jour où elle vint se fondre dans l'unité française. C'était un assemblage de régions naturelles, brisées, découpées, unies dans un ensemble avant tout politique. » Tout au plus peut-on observer que la zone d'alluvions stériles, recouverte en grande partie par des bois humides, qui borde la Saône, a formé comme une barrière, isolant la Comté de ses voisins de l'Ouest. Encore convient-il de ne pas oublier que si Charles VIII avait épousé Marguerite d'Autriche, sa fiancée, au lieu de l'héritière de Bretagne, l'union de la comté de Bourgogne avec le duché, réalisée à plusieurs reprises au cours du moyen-âge et pour la dernière fois par Philippe le Hardi, n'eût sans doute plus été rompue. Quelques *pagi* de la rive droite de la Saône se trouvèrent, au début du XI^e siècle, rassemblés entre les mains d'une même dynastie comtale. Tel fut l'événement qui donna naissance au comté de Bourgogne. M. Febvre a clairement raconté ces débuts de la Franche-Comté. Il a montré avec finesse que, bien qu'elles fussent dissemblables, ou plutôt par cela même qu'elles étaient dissemblables, les différentes « régions naturelles » que la Comté unissait en un faisceau disparate furent de bonne heure rattachées les unes aux autres par des liens économiques étroits ; la plaine et la montagne échangeaient leurs produits. On regrette qu'il n'ait point cru devoir consacrer un paragraphe spécial à l'histoire territoriale de la Comté, que l'on a quelquefois peine à suivre à travers des chapitres un peu touffus. Une bonne carte eût rendu bien des services ; elle fait défaut ; lacune fâcheuse, mais dont l'auteur du livre, vraisemblablement, n'est pas responsable ¹.

Formée de la façon qu'on a vue, la Franche-Comté dura. Et peu à peu les habitants des diverses régions qui la composaient se sentirent unis les uns aux autres par les liens d'un patriotisme commun. Car il y a eu un patriotisme franc-comtois, ou mieux bourguignon. M. Febvre, à plusieurs reprises, en a mis en lumière les manifestations, parfois héroïques. On eût souhaité qu'il s'attachât avec plus de soin à l'étudier, à l'analyser. A l'origine de ce patriotisme provincial, comme du patriotisme national, on trouverait sans doute le sentiment dynastique, — en l'espèce un sentiment de traditionnelle fidélité à la maison de Bourgogne, et aux Habsbourg, ses héritiers. M. Hauser n'a-t-il pas montré combien l'esprit « bourguignon » fut vivace, dans le duché de Bourgogne, devenu français² ? Surtout, il conviendrait de se demander comment et pourquoi ce patriotisme provincial disparut — bien vite, somme toute — dans l'unité

1. Un plan de Besançon eût également rendu le texte plus clair. Les deux petites cartes des pp. 25 et 37 se sont trouvées interverties.

2. H. Hauser, *Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint*, in-8, Paris, 1912, 182 pp.

nationale. Entre l'époque où les villes et les bourgs de la Franche-Comté, Luxeuil, Faucogney, Arçay, Dôle, Salins, Gray derrière une palissade élevée à la hâte, Besançon enfin qui fut assiégée vingt-et-un jours, opposaient aux armées de Louis XIV une opiniâtre résistance, — et le XIX^e siècle, où, comme le dit M. Febvre, la Franche-Comté n'a plus d'histoire politique qui lui soit propre, ses habitants étant devenus « des Français sans plus », que s'était-il donc passé ? L'histoire des patriotismes provinciaux, de leur grandeur et de leur décadence, formerait une introduction indispensable à l'histoire du patriotisme français, qui reste tout entière à écrire. Ce sont là des recherches difficiles. M. Febvre, pour qui le passé de sa province, les documents d'archives et les documents littéraires qui le révèlent, n'ont plus de secrets, ne se sentira-t-il pas tenté de montrer aux sceptiques qu'elles sont possibles ? Il nous doit une histoire du patriotisme bourguignon.

Au reste, il n'accorderait point que tout esprit provincial soit mort en Franche-Comté. Il croit à une sorte de génie franc-comtois. « Ces Comtois, dit-il, sur le vieux sol de l'ancienne province, les voici au XIX^e siècle tout semblables à ce qu'au cours des âges, dans la revue rapide de notre passé, ils nous sont apparus ». Quels sont, d'après lui, ces traits, si singulièrement persistants, du caractère franc-comtois ? autant que je puis le voir, la prudence, la pondération, une sagesse volontiers caustique, plus de solidité que d'éclat, et beaucoup de tenacité. Courbet, Proudhon, le président Grévy, voilà, pour M. Febvre, d'authentiques Franc-Comtois. Mais ces mêmes traits, ne les a-t-on pas souvent considérés comme caractéristiques des paysans et des petits bourgeois, non plus de la Franche-Comté, mais de la France entière, ou même des paysans et des petits bourgeois, en général ? N'a-t-on pas vu dans Proudhon le représentant « authentique » non de la province dont il était originaire, mais de la classe sociale dont il était issu ? Aussi bien, s'il est vrai que Proudhon naquit à Besançon, Fourier, qui ne fut point pondéré, y était né avant lui. Ces études de psychologie collective, dans l'état actuel et de la science psychologique et des sciences historiques, manquent de fondement solide. Nous ignorons d'ordinaire à peu près tout de l'histoire des familles bourgeoises ou paysannes, et de leurs migrations, qui furent sans doute plus fréquentes qu'on ne le croit souvent : si bien que nous nous trouvons exposés à traiter comme de vieilles familles franc-comtoises des familles immigrées peut-être à une époque toute récente. C'est compromettre l'avenir de la psychologie collective, que de ne pas lui appliquer les principes de prudence et de doute méthodique qui sont de règle pour toutes les branches de l'histoire.

On le voit, l'*Histoire de Franche-Comté* de M. Febvre soulève bien des problèmes. Faire réfléchir le lecteur, appeler les questions, les objections mêmes et les critiques, n'est-ce pas le propre des livres intéressants ? — Marc BLOCH.

* *

Jean LOCQUIN, *Nevers et Moulins. La Charité-sur-Loire, Saint-Pierre-le-Moûtier, Bourbon-L'Archambault, Souvigny (Les Villes d'Art célèbres)*. Paris,

Laurens, 1913, 179 p., in-8, avec 128 gravures. — C'est exagérer singulièrement l'importance artistique de Nevers et de Moulins que de ranger ces deux cités dans la catégorie des villes d'art célèbres, car, à aucun moment de leur histoire, ni Nevers ni Moulins ne furent de véritables foyers artistiques. Ces considérations n'ont point empêché M. Jean Locquin de réunir dans ce volume des renseignements copieux et des descriptions précises sur les monuments et sur les collections de ces villes. On s'étonnera de trouver sous sa plume d'historien de la peinture un développement tout à fait écourté sur le Triptyque du Maître de Moulins, mais en revanche, quelques pages sur la faïencerie nivernaise (pp. 60-73) sont particulièrement bien venues. Le très grand mérite de M. Locquin est d'avoir songé à décrire les vieux châteaux et les églises anciennes qui demeurent debout à la Charité-sur-Loire, à Saint-Pierre-le-Moûtier, et surtout à Bourbon-l'Archambault et à Souvigny. Grâce à lui, les touristes éclairés qui liront ce livre de vulgarisation apprendront le chemin de ces diverses localités où, seuls, quelques archéologues de métier allaient encore admirer de remarquables témoins de l'architecture nationale du moyen âge. — G. H.

*
* * *

Documentos correspondientes al reinado de Sancho Ramirez, volumen II. Desde 1063 hasta 1094. Documentos particulares procedentes de la Real casa y monasterio de San Juan de la Peña, publicado por Eduardo Ibarra y Rodriguez (*Coleccion de documentos para el estudio de la historia de Aragon*, tomo IX, [Zaragoza, 1913], xvi-284 pp. in-12. — M. Eduardo Ibarra y Rodriguez, professeur d'histoire à l'université de Saragosse, a entrepris depuis quelques années, avec la collaboration d'érudits aragonais, la publication d'une collection de documents intéressant l'histoire du royaume d'Aragon avant son union avec la Catalogne. Cette collection doit comprendre 4 séries : I. Documents touchant l'Eglise, les rois et les particuliers. II. Ordonnances des villes, III. Documents se rapportant au développement matériel et intellectuel. IV. Varia. La publication a commencé dans les quatre séries à la fois et la tomainson est purement chronologique, si bien que le présent volume, dont la publication a été retardée, se trouve être le tome IX et faire suite au tome III. Ce dernier se rapportait également au règne de Sancho Ramirez (1063-1094), mais il ne contenait que des documents intéressant la royauté. Le présent volume au contraire ne comprend que des documents relatifs à des particuliers. Les documents publiés proviennent du monastère de San Juan de la Peña et se trouvent à l'Archivo historico nacional à Madrid. M. Ibarra les a complétés par une très heureuse trouvaille, celle du *Liber privilegiorum* et du *Becerro Pinatense o libro gótico* : ces deux recueils qu'on croyait perdus et qui contiennent les privilèges et les chartes du monastère, ont été retrouvés par hasard dans le couvent des Bénédictines de Jaca.

La publication de ces documents est faite avec une grande rigueur scientifique : M. Ibarra respecte scrupuleusement l'orthographe des manuscrits. Le volume se termine par des index onomastique et toponomastique et

par un bref glossaire. L'auteur n'a pas cru devoir mettre en note autre chose que les variantes, car un commentaire historique ou juridique eût démesurément étendu son ouvrage. Il a voulu donner simplement un texte exact.

Les documents qu'il a réunis sont en général des actes de vente, achat et donation et des testaments de particuliers intéressant le monastère de San Juan de la Peña. Ils sont donc d'un grand intérêt pour quiconque s'intéresse à l'histoire de la grande abbaye aragonaise. On en pourra tirer également des renseignements biographiques et des détails utiles pour l'histoire économique et sociale du pays à la fin du ^x^e siècle. — Albert GIRARD.

*
**

KONT, *Bibliographie française de la Hongrie*. Paris, Leroux, 1913, xvi-323 pp., 8°. — Voici un utile instrument de travail pour les Français qui étudient le hongrois et pour ceux, plus nombreux, qui veulent savoir comment la France a connu les peuples étrangers. Il contient l'énumération, par ordre chronologique, des écrits français concernant la Hongrie, puis l'inventaire sommaire des documents sur le même sujet qui se trouvent dans les archives et bibliothèques publiques de France. — G. W.

*
**

Emile SÉVESTRE, *Essai sur les archives municipales et les archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire*. Paris, Picard, 1912, 201 pp. in-4°. — M. l'abbé Sévestre, dont j'ai cité plusieurs fois déjà les solides travaux d'érudition, nous donne ici un catalogue soigneusement fait qui sera un bon instrument de recherches. Souhaitons que son exemple soit imité dans d'autres régions de la France. — G. W.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Poitiers, le 31 mars 1914.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Permettez-moi de vous adresser les quelques rectifications suivantes concernant la notice publiée par M. Halphen dans le dernier fascicule de la *Revue de Synthèse historique* sur le tome I^{er} de mes *Origines de l'influence française en Allemagne*, en vous priant de vouloir bien l'insérer dans le prochain numéro de votre périodique.

Selon M. Halphen je manifesterais dans ce livre une « vigoureuse antipathie » à l'égard de l'Allemagne. Soit. Il est bon que les lecteurs de la *Revue de Synthèse historique* sachent que cela signifie que je n'accepte pas les formules *a priori* au nom desquelles tant d'historiens de là-bas ont

résolu et résolvent encore la question du rôle joué par la civilisation allemande au Moyen-Age ; que je réfute les légendes, déjà bien compromises, de la *Treue* et de la *Frauenverehrung* germaniques, dont on ne saurait se désintéresser en cette occasion ; enfin que je montre que l'effort essentiel pour l'établissement d'une nouvelle morale sociale au Moyen Age a été accompli par la France et non par l'Allemagne. Cela, un « professeur d'allemand » lui-même a, j'imagine, le droit de le dire. D'une façon générale, j'estime que, dans un compte rendu, il vaudrait mieux s'abstenir de tout procès de tendance. Que dirait M. Halphen si je m'autorisais des expressions singulières qu'il consacre à la société chevaleresque pour déclarer qu'il professe à son endroit une « vigoureuse antipathie » ?

Je ne puis laisser prétendre que je me « méfie des chroniques, des chartes, et, pour tout dire, des témoignages proprement historiques, tout au moins en ce qui touche la France des purs et généreux chevaliers. » J'ai affirmé que lorsqu'il s'agissait de peindre l'*idéal moral* — et c'est de cela qu'il s'agit dans mon étude — d'une société donnée, les faits-divers ne suffisaient pas, et qu'il y avait lieu de compléter leur témoignage — fort peu probant, quoi qu'en pense M. Halphen — par celui des documents littéraires qui seuls nous font pénétrer jusqu'au fond des âmes¹. Cela me paraît encore d'une vérité élémentaire. Quant aux « purs et généreux chevaliers », je ne sais où M. Halphen les prend dans mon livre, J'ai essayé d'expliquer comment ces natures frustes et brutales s'étaient peu à peu élevées, sous l'empire des circonstances, jusqu'à une morale spéciale, ayant ses racines dans le régime féodal, et parfois très « humaine ». Je commence à craindre que cette seule tentative ne représente encore aux yeux de certains historiens une sorte de forfait.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

L. REYNAUD.

Notre collaborateur, Louis Halphen, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous écrit :

M. Reynaud se plaint de ce que je lui ai fait un procès de tendance. S'il s'était placé sur un terrain strictement objectif, il m'eût évité cette peine. J'ajoute que je n'ai jamais laissé entendre que l'étude des « faits divers » permettait à elle seule de « pénétrer jusqu'au fond des âmes ». Que M. Reynaud se rassure d'ailleurs : je ne lui reproche aucun « forfait ». J'observe seulement que nous ne sommes pas d'accord sur la manière d'entendre la critique historique.

Un mot pour finir. M. Reynaud a, paraît-il, « touché à une des grosses lacunes de notre enseignement historique du moyen âge » et remarqué

1. L'expression d'« enjolivements » appliquée aux procédés des chanteurs de geste me semble particulièrement malheureuse. Nous touchons ici à une des grosses lacunes de notre enseignement historique du Moyen-Age. Les gens qui, chez nous, s'occupent de cette période, croient pouvoir se désintéresser de sa littérature et de son art.

que « les gens qui, chez nous, s'occupent de cette période croient pouvoir se désintéresser de sa littérature et de son art ». Serait-ce que M. Reynaud a omis de lire leurs ouvrages ?

L. HALPHEN.

Nous avons dit que l'enquête ouverte par notre numéro consacré à l'Histoire de l'Art n'était point terminée, que toute communication nouvelle serait la bienvenue. Nous le prouvons par l'article publié ci-dessus. En outre, d'une lettre qui nous a été écrite au sujet de ce numéro, nous détachons les lignes suivantes :

« J'ai lu avec grand profit le numéro de la *Revue de Synthèse historique*. Je voudrais bien vous en parler longuement.... J'ai été très content de beaucoup des remarques contenues dans l'article de M. Hourticq ; c'est judicieux et pénétrant. Très souvent, dans mes recherches, j'ai été arrêté par ces questions si complexes des rapports des productions artistiques avec l'état politique, social, d'un pays et d'une société. Or, si vraiment il existe des pénétrations et des concordances, nous rencontrons tout autant de divergences et de cloisons étanches. Les évolutions ne sont pas toujours parallèles. Et il faudrait bien marquer, dans l'étude des artistes, ceux dont les œuvres sont des miroirs de leur temps et ceux dont les créations reflètent les âmes seules des inventeurs.

« Je me refuse à voir la société de Louis-Philippe dans les Delacroix, pas plus que celle de la Régence dans Watteau. Et sommes-nous représentés les uns et les autres par Gauguin, M. Denis, Matisse ou Van Gogh, ou par Gabriel Ferrier, Bonnat et J. Lefebvre ? Les artistes sont surtout déterminés par les *techniques* et les *traditions enseignées*.

« Je suis tout à fait de l'opinion de M. Hourticq là-dessus. En ce qui concerne le gothique, par exemple, j'ai grand peur que toute la poésie que nous mettons dans les étendues sombres des cathédrales, ait été totalement inconnue aux créateurs de ces édifices extraordinaires.... Mais qu'importe ! l'essentiel est d'offrir aux âmes des ressources d'émotion.

« L'œuvre artistique vraiment haute doit être comme un prisme qui décompose la lumière ; chacun y choisit son rayon.... »
